

Pons, le 19 août 2024

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire agēa Nouvelle-Aquitaine par courrier électronique

Chère consœur, cher confrère,

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Chambre régionale des Agents Généraux d'Assurance de Nouvelle-Aquitaine qui se tiendra à Blanquefort (près de Bordeaux) le 17 septembre 2024 (voir détails ci-dessous).

Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

Mardi 17 septembre 2024

de 9h30 à 10h30

à l'Hôtel Grattequina, av Labarde, 33290 Blanquefort

05 56 35 76 76

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation du rapport moral et financier
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2023
- Affectation du résultat de l'exercice 2023
- Présentation du budget 2024
- Questions diverses

Je vous rappelle que votre présence, ou pour le moins votre représentation par le biais du pouvoir joint, est indispensable à la bonne tenue de cette assemblée. Au-delà de l'aspect statutaire, l'implication des adhérents est un élément extrêmement motivant pour toute l'équipe régionale.

**En cas d'absence, merci d'utiliser le Pouvoir de représentation joint
à cette convocation et envoyez le exclusivement par email à :**

contact@ageanouvelleaquitaine.fr

avant le 13 septembre 2024

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, chère consœur, cher confrère, à l'assurance de mon entier dévouement à votre service.

Jérôme Capdeville
Président agēa Nouvelle-Aquitaine



AGO du 17 septembre 2024

Assemblée Générale Ordinaire agée Nouvelle-Aquitaine
CHAMBRE REGIONALE agée NOUVELLE-AQUITAINE
(17 septembre 2024 de 9h30 à 10h30 à l'Hôtel Grattequina, av Labarde, 33290 Blanquefort)

- Madame / Monsieur
- Agent général d'assurance à :
- N° d'adhérent :

Ne participera pas à l'Assemblée Générale Ordinaire agée Nouvelle-Aquitaine et donne pouvoir à :

Madame / Monsieur Agent général d'assurance membre de
la Chambre régionale agréée Nouvelle-Aquitaine.

N° d'adhérent : (le mandataire ainsi désigné ne pourra détenir plus de **cinq pouvoirs**) à l'effet de me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Chambre régionale agréée Nouvelle-Aquitaine, de signer les feuilles de présence et de voter en mon nom toutes les résolutions mises à l'ordre du jour.

POUVOIR DE REPRÉSENTATION

Fait à : _____ Le : _____ Signature du « MANDANT » (celui qui donne son pouvoir) précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :	Fait à : _____ Le : _____ Signature du « MANDATAIRE » (celui qui accepte le pouvoir) précédée de la mention « Bon pour acceptation » :
<i>Important, vous avez 2 possibilités :</i> - Soit vous indiquez un adhérent pour vous représenter : Remplissez ce pouvoir, datez, signez, scannez et envoyez-le au mandataire que vous avez désigné afin qu'il contresigne ce pouvoir et qu'il le retourne au Conseil de Région agée Nouvelle-Aquitaine par email avant le 13 septembre 2024 - Soit vous faites un pouvoir « en blanc » : Indiquez vos coordonnées, datez, signez, scannez et envoyez-le directement par email avant le 13 septembre 2024 à : contact@ageanouvelleaquitaine.fr Dans ce cas, votre pouvoir pourra être contresigné par n'importe quel membre adhérent présent à l'Assemblée Générale Ordinaire.	<i>Important :</i> Vous avez été désigné comme mandataire pour représenter un adhérent non présent à l'AGO. Assurez-vous que vous n'avez pas accepté plus de 5 pouvoirs (sinon informez rapidement le mandant ci-contre) puis remplissez cette partie du pouvoir, datez, signez, scannez et envoyez ce pouvoir exclusivement par email avant le 13 septembre 2024 à : contact@ageanouvelleaquitaine.fr

**Renvoyez ce pouvoir (en blanc ou contresigné)
exclusivement par email et impérativement avant le 13 septembre 2024 à :**
contact@ageanouvelleaquitaine.fr